

lagement pour les clients et clientes de n'avoir plus à se voir offrir un habillement valant \$20 pour \$5. Une paire de chaussures valant \$6 pour \$2 ; de la soie de \$4 la verge pour \$1.50, etc. On aurait dit que personne n'avait encore songé à vendre un article pour juste sa valeur, ni plus ni moins ?

La couleur noire pour les bas de dames est encore de mode. Mais bon nombre de dames ne l'aiment pas parce que les bas noirs se déteignent sur la peau. Il est bien difficile de trouver des bas noirs qui ne tachent pas la peau, même dans les plus hauts prix. Les couleurs grises, grenat ou brunes tiennent mieux que le noir. Le bas de soie blanche, pour ceux qui peuvent se permettre ce luxe, sont ce qu'il y a de mieux, mais on n'a pas encore trouvé le moyen de les nettoyer sans les faire jaunir. Les bas de fil sont bien moins cher et sont en grand usage. On porte aussi de plus en plus les bas de fin-coton écreu.

FERRONNERIES EN GROS

Le commerce de ferronneries, à la ville, donne lieu à beaucoup de confusion dans les termes de *gros* et de *détail*, et il serait peut-être temps qu'il se fasse un mouvement parmi les détailliers pour obtenir que le commerce de gros reste sur son terrain et n'empiète pas sur le détail.

Dans les autres lignes : Epicerie, Nouveautés etc, la distinction entre le gros et le détail est rigoureusement observée (du moins en apparence) : dans la ferronnerie, on nous affirme que le consommateur peut acheter aussi facilement et à aussi bas prix que le détaillier dans certains magasins de gros et même chez les importateurs.

Naturellement, ce ne sont pas tous les consommateurs à qui ce privilège est accordé ; c'est aux consommateurs, aux entrepreneurs, par exemple, c'est-à-dire, à la meilleure clientèle du détaillier.

On conçoit, à la rigueur qu'un magasin de gros de la rue St-Paul vende 50 boîtes de tôle ou de fer-blanc à un entrepreneur, on peut arguer que c'est une transaction de gros ; mais qu'un entrepreneur puisse acheter une ou deux douzaines de serrures ou de poignées de portes chez l'importateur—disons Caverhill & Learmonth à aussi bon marché que le détaillier, cela devient exorbitant.

Et cependant, on nous affirme que cela existe, même pour des articles de quincaillerie qui se vendent à la douzaine.

Le détaillier de la ville devrait vendre aux entrepreneurs ; car s'il en est réduit à vendre le clou à la livre, les serrures à la pièce, la peinture au quarteron et l'huile au demi-yard, la clientèle sera rare, les ventes restreintes et les frais généraux mangeront tout le bénéfice possible.

N'y aurait-il donc pas possibilité

d'obtenir une entente générale sur les limites du gros et du détail, et de la faire respecter ?

Fleurs artificielles

LEUR FABRICATION

La fabrication des fleurs artificielles commence par l'ouvrier qui fait les feuilles et les pétales. Devant lui rangés, il a un assortiment d'une centaine, peut-être, d'emportés pièces représentant pour la forme ou la grandeur autant d'espèces ou de variétés de fleurs à l'imitation desquelles les pétales ou les feuilles sont destinés. Le tissu à débiter, toile velours, satin ou autre, est étendu sur une plaque en plomb et prestement, le marteau frappe sur la tête de l'empreinte qui se promène sur toute la surface, la criblant économiquement de trous. En un rien de temps, des milliers de pétales sont produits, car ce n'est pas un par un qu'ils sont emportés, le tissu étant en doubles multiples.

Les pétales passent entre les mains du teinturier qui est un homme habile et expérimenté, un artiste même, possédant à fond l'art de combiner les couleurs. Les pétales de roses, par exemple, lui arrivent blanches, et il les colore l'une après l'autre avec un peu de carmin sans toucher à la pointe. De là les pétales rangés sur une planche passent à un jeune garçon ou à une jeune fille qui applique un peu de jaune sur la pointe demeurée blanche, puis on les porte dans un séchoir à air chaud.

A partir de cette période le travail est exclusivement fait par des jeunes filles dont l'assortiment d'outils est des plus simples : un petit fer à friser, des pincettes, des ciseaux et un petit pinceau à mucilage, voilà tout.

Les pétales sont placés devant une demi-douzaine de jeunes filles assises autour d'une table sur laquelle brille un petit fourneau à gaz. Chaque jeune fille chauffe son fer à friser en le présentant au fourneau, puis en un tour de main rapide, elle donne au pétale la forme gracieusement arrondie du pétale naturel. Les pétales fraîchement frisés sont ensuite assemblés autour des étamines attachées à la branche.

Quoique le travail soit excessivement divisé, les plus habiles fleuristes apprennent le métier complètement dans toutes ses parties, sauf en ce qui concerne l'étampage et la teinture qui sont presque exclusivement laissés sous le contrôle de l'homme. L'essai pour juger de la capacité d'une fleuriste consiste à lui faire exécuter complètement une rose. Les plus habiles faiseuses de roses imitent la nature avec une merveilleuse fidélité. Les fabricants de fleurs vous montreront des branches de rosier fleuries imitant à s'y tromper toutes les beautés parfaites et les imperfections qui se présentent dans la nature.

A New-York, une bonne fleuriste peut gagner \$8, \$12 et même jusqu'à \$18 par semaine. Les femmes contre-maitre ont \$20 et jusqu'à

\$30. Les filles commencent tôt à apprendre le métier, 12 à 14 ans. Alors elles peuvent gagner quelquefois une piastre ; d'autres fois elles doivent même payer pour apprendre.

Le département des brevets aux Etats-Unis

Pour offrir à nos lecteurs une idée de l'importance du département des brevets d'invention aux Etats-Unis, nous croyons ne rien faire de mieux que de reproduire une interview téléphonique avec l'hon. Mitchell, ex-commissaire de ce département à Washington.

"Hallo ! Est-ce l'hon. Charles E. Mitchell, Commissaire des Brevets ?

—Mitchell est mon nom, mais je ne suis plus commissaire, j'ai donné ma démission.

—Je regrette de l'apprendre. Pourquoi donc vous êtes-vous retiré ?

—D'abord, pour m'occuper exclusivement de mes affaires personnelles qui souffraient beaucoup de mon absence ; ensuite, parce que je ne me sens pas la force de faire tout ce que je voudrais pour l'intérêt du service.

—J'ai entendu dire que vous ne vouliez pas continuer pour un aussi mince traitement ?

—Cela n'est pas tout à fait exact, quoiqu'à vrai dire, les émoluments ne sont pas en rapport avec la position.

—Est-ce que cela détournerait un homme bien qualifié d'accepter la place ?

—Non pas d'accepter mais bien d'y demeurer longtemps ; la situation est bien honorable. Mais le Commissaire des Brevets occupe une situation qui comporte la plus grande responsabilité et sa position devrait être permanente comme celle d'un juge et rémunérée comme celle des juges l'est dans les hautes cours.

—Je comprend le rapprochement. De ses décisions dépend la validité des brevets, et les brevets valent souvent des millions.

—Cela arrive en effet. Le Commissaire doit juger, entre le solliciteur de patente et le public, si elle peut être accordée. En certains cas aussi, la valeur des inventions contestées est souvent considérable pour ne pas dire énorme.

—N'y a-t-il pas d'appel de la décision du Commissaire ?

—Aucun dans les cas de contestation. Aussi vous devez apprécier par là l'importance de l'impartialité et de la précision de ses jugements. L'année dernière, le Commissaire et son assistant ont donné neuf cents décisions écrites à propos de contestations sérieuses.

—Tous les principaux employés sont-ils renouvelés en même temps que le Commissaire ?

—Heureusement, non. Le bureau des brevets est un état major d'experts parmi lesquels beaucoup sont depuis vingt ans et plus à l'emploi du gouvernement. Sans cela, il serait impossible de faire le travail d'une manière satisfaisante. Les

trois examinateurs en chef sont permanents ; parmi eux se trouve M. Judge Clark dont la nomination remonte au premier terme du général Grant à la présidence.

—Je suppose que ceux-là ont à leur tour des experts sous eux ?

—Oui. Il y a trente deux examinateurs principaux qui dirigent chacun une division, et le principal examinateur devient l'homme le mieux renseigné du pays sur les différentes branches qui ressortent de son département, sciences et arts industriels.

—Combien ont-ils d'assistants examinateurs ?

—Environ cent soixante dix. Tous sont des hommes très capables. Quelques-uns sont diplômés des écoles polytechniques, et tous doivent subir un examen très rigoureux avant d'entrer.

—Ces experts sont-ils payés en raison de leurs capacités ?

—Oh non. Le salaire de l'examineur principal a été fixé à \$2,500 il y a quarante ans et depuis il a toujours été le même.

—C'est ridicule. Comment peut-on s'assurer les services d'hommes aussi capables avec de pareils salaires ?

—Le fait de la permanence et de l'honorabilité de l'emploi compense jusqu'à un certain point la pénurie du salaire ; mais la nature humaine est toujours la nature humaine, et les plus habiles s'empressent de quitter leur position dès qu'une occasion avantageuse se présente pour se caser mieux ailleurs. Si on leur donnait un salaire raisonnable ils demeureraient volontiers, et l'intérêt public y gagnerait énormément.

—Voilà un joli état de choses ! Toujours de l'économie à rebours. On regarde à un sou quand il en faudrait mettre deux pour des choses nécessaires, et en gaspiller des milliers de piastres pour des futilités. Combien a-t-il été accordé de brevets l'an dernier ?

Vingt-cinq mille. Le nombre des demandes s'est élevé à près de quarante-cinq mille.

Pendant l'année dernière il y a eu dix mille demandes de plus que pendant les deux précédentes.

—Pourquoi les vingt mille autres ont-elles été rejetées ?

—Parce que les inventions n'étaient pas originales ou qu'elles ne méritaient pas d'être brevetées.

Je suppose que dans le nombre, l'électricité entre pour un bon montant ?

—Deux des trente deux divisions d'examen sont exclusivement affectées aux demandes se rapportant à l'électricité.

—Combien y a-t-il de modèles classés et exhibés aux bureaux des brevets.

—Cent cinquante mille. Le feu a détruit un grand nombre de modèles déposés avant 1877 et depuis 1880 on n'en exige plus.

—On n'en exige plus ! C'est extraordinaire ! Et pourquoi cela ?

—A cause du manque d'espace pour les caser. Je suis en faveur des modèles, et je suis d'avis qu'on devrait affecter un espace suffisant